



Bulletin d'inscription de l'élection MISS XS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom :

Prénom :

Date et lieu de Naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

Situation familiale :

Situation professionnelle :

Hobbies :

Taille sans talons :

JE CERTIFIE EXACTE TOUTES CES DÉCLARATIONS.

Fait à :

Le :

Signature



Règlement de l'élection MISS XS

1. L'inscription à l'élection est gratuite. Peuvent participer à toutes élections Miss XS, toutes les jeunes filles de nationalité française, âgées de 18 à 25 ans à la date de l'élection et mesurant moins d'1m70.
2. Seront recevable les candidates répondant aux demandes évoquées ci-dessus et disposant d'un casier judiciaire vierge.
3. Seront recevable, les dossiers d'inscriptions respectant les clauses ci-dessus, accompagnés d'une photocopie d'une pièce d'identité, d'une photo portrait de la candidate ainsi que des fiches de renseignements et de règlement de l'élection complétées et signées.
4. La société VB Production s'autorise à refuser toute candidature sans en donner le motif.
5. La candidate devra se présenter avec une tenue de son choix. Deux tenues de créateur seront fournies à la candidate le soir même de l'élection Miss XS.
6. Lors de l'Election, la candidate devra répondre aux questions (3 à 5) de l'animateur qui seront définies à l'avance et qui seront toujours les mêmes pour toutes les candidates.
7. Lors de l'élection, un prix du jury (composé de professionnels de la mode et de l'évènementiel) et un prix du public seront attribués.
8. La gagnante du prix du jury sera sous contrat pendant deux ans avec VB Production et devra demander l'autorisation à VB Production de tous exercices ayant trait à la mode (défilés – photos – showrooms – cinéma – publicités) pendant deux ans à dater du jour de l'élection.
9. La gagnante du prix du jury s'engage à participer à la finale définie après l'élection. La désignation de la lauréate nationale sera réalisée par un vote d'un jury composé de professionnels de la mode et de l'évènementiel.
10. Les candidates n'ayant pas été élues pour des élections régionales et/ou départementales pourront concourir de nouveau lors d'une saison Miss XS suivante à condition qu'elles respectent toujours les conditions d'inscription évoquées ci-dessus.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Fait à :

Le :

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

La candidate

VB Production